



**République Française**  
-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS  
DE CRUSEILLES**  
-----

LE 15 DECEMBRE 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 9 décembre 2020, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

***Commune d'Andilly***

M. Vincent HUMBERT

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL *procuration*, Mme Valérie PERAY,  
M. Claude ANTONIELLO *procuration*, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET,  
Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray en Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

**Secrétaire de séance** : M. Guy DEMOLIS

**Date d'affichage** :

**OBJET : MODIFICATIONS DE MARCHES PUBLICS RELATIVES AUX TRAVAUX DU POLE  
SOCIO-EDUCATIF A CRUSEILLES LOTS 2, 3, 5, 6A ET 17**

# MODIFICATIONS DE MARCHES PUBLICS RELATIVES AUX TRAVAUX DU POLE SOCIO-EDUCATIF A CRUSEILLES LOTS 2, 3, 5, 6A ET 17

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2019-79 du 21 mai 2019, le Conseil communautaire l'a autorisé à signer les marchés publics pour la création d'un C.L.A.E., la réhabilitation partielle et l'extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à CRUSEILLES. Cette opération est assurée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Commune de CRUSEILLES pour un montant initial total de 2 895 387,02 € HT, soit 3 474 464,42 € TTC.

Il expose que des modifications du programme de travaux portant sont intervenues à la demande de la Communauté de Communes afin de remédier à des sujétions techniques imprévues. Ainsi, des problèmes de fuites d'eau sont survenus récemment dans la bibliothèque. De même, consécutivement aux travaux de terrassement, il a été constaté un décalage entre le terrain naturel et le projet. Des prestations supplémentaires sont donc apparues nécessaires pour étanchéifier les murs de façades du bâtiment scolaire existant. Par ailleurs, la découverte d'un mur enterré oblige à procéder à des travaux de confortement et un ancien réseau d'évacuation d'eaux pluviales doit faire l'objet d'un dévoiement.

Monsieur le Président fait savoir que des modifications du programme de travaux sont également intervenues à la demande de la Commune dans l'optique de la future construction de la cantine en lieu et place de l'ancien office du tourisme.

L'ensemble de ces prestations nouvelles, induisant des plus et moins-values, impliquent la passation de modifications de marchés publics sous forme d'avenants pour 5 lots.

En l'occurrence, les modifications de marchés publics représenteraient au total une augmentation de 38 259,85 € HT (45 911,82 € TTC) répartie comme suit :

- Lot n°2 Terrassement - VRD - Titulaire : S.A.R.L. GIMBERT. Montant des travaux supplémentaires : 17 857 € HT, soit une augmentation de 16,76 % du montant initial du lot
- Lot n°3 Démolition - Gros œuvre - Titulaire : ALLEGRO S.A.S. Montant des travaux supplémentaires : 12 023 € HT, soit une augmentation de 3,53 % du montant initial du lot avec le cumul des avenants 1 à 3
- Lot n°5 Etanchéité - Titulaire : S.A.S.U. 5<sup>e</sup> FACADE. Montant des travaux supplémentaires : 1 100 € HT, soit une augmentation de 1,39 % du montant initial du lot
- Lot n°6a Menuiseries extérieures Bois - Alu - Titulaire : Groupement d'opérateurs économiques composé de S.A.R.L. GENEVRIER MENUISERIE 74 (mandataire) et de S.A.R.L. MENUISERIE GENEVRIER. Montant des travaux supplémentaires : 6 147,95 € HT, soit une augmentation de 3,22 % du montant initial du lot
- Lot n°17 Chauffage - Plomberie sanitaire - Titulaire : AQUATAIR SAVOIE S.A.R.L. Montant des travaux supplémentaires : 1 131,90 € HT, soit une augmentation de 1,29 % du montant initial du lot avec le cumul de l'avenant n°1

Les projets d'avenants et leurs annexes relatives au descriptif des travaux de chaque lot sont joints à la présente délibération.

Monsieur le Président explique qu'en application de la délibération du 21 mai 2019 susvisée, seul le Conseil peut l'habiliter à signer les modifications de marchés publics ayant une incidence financière en plus-value sur cette opération. Il invite donc l'Assemblée à examiner ces dossiers.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

17 DEC. 2020

ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

2020-130 COMMANDE PUBLIQUE/ MODIFICATIONS DE MARCHES PUBLICS RELATIVES AUX TRAVAUX DU POLE SOCIO-EDUCATIF A CRUSEILLES  
LOTS 2, 3, 5, 6A ET 17

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**→ AUTORISE :**

- Monsieur le Président à signer, dans les conditions sus-énoncées, les modifications de marchés publics par avenants en plus-value pour les lots ci-après :
  - Lot n°2 Terrassement - VRD pour un montant supplémentaire de 17 857 € HT
  - Lot n°3 Démolition - Gros œuvre pour un montant supplémentaire de 12 023 € HT
  - Lot n°5 Etanchéité pour un montant supplémentaire de 1 100 € HT
  - Lot n°6a Menuiseries extérieures Bois - Alu - pour un montant supplémentaire de 6 147,95 € HT
  - Lot n°17 Chauffage - Plomberie sanitaire pour un montant supplémentaire de 1 131,90 € HT

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND





## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 1 AVENANT

### A. Identifications des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [ccpc@ccpaysdecruseilles.org](mailto:ccpc@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Création d'un C.L.A.E., réhabilitation partielle et extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles  
Lot n° 5 Etanchéité

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

#### Titulaire du marché public :

S.A.S.U. 5<sup>e</sup> FACADE  
53, Rue Jean Jaurès  
69100 VILLEURBANNE  
Tél : 06.51.39.44.65  
@ : [5.facade.etancheite@gmail.com](mailto:5.facade.etancheite@gmail.com)  
SIRET : 800 675 126 00018

Montant initial du marché public :  
79 265,10 € HT, soit 95 118,12 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
/	/	/	/

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Consécutivement au constat d'un décalage entre le terrain naturel et le projet, il est nécessaire d'étanchéifier des murs de façade qui se retrouvent enterrés.

Le présent document a donc pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **1 100 € HT, soit 1 320 € TTC.**

La présente modification représente donc une augmentation de 1,39 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **80 365,10 € HT, soit 96 438,12 € TTC.**

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,  
*Signature et cachet*

L'acheteur,  
Le Président

Xavier BRAND

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le



ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

#### D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de l'avenant au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 17/12/2020  
Reçu en préfecture le 17/12/2020  
Affiché le   
ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE



ENTREPRISE DE TRAVAUX  
D'ÉTANCHEITE - COUVERTURE  
REFECTION - TRAVAUX NEUF

SASU 5ème Façade  
53 rue Jean Jaures  
69100 VILLEURBANNE  
Tél : 06.51.39.44.65 Mail 5.facade.etancheite@gmail.com

CC DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, route de Suet  
74350 CRUSEILLES

Devis 2020/040-10  
Opération : Ecole CRUSEILLES

Le 02/10/2020

Désignation	Unité	quantité	P.U	Montant total
<b>Travaux supplémentaires</b>				
Fourniture et pose d'étanchéité bitumineuse traitée anti racine pour mur enterré (La zone a été définie par l'architecte avec les altimétries)	Ens	1,00	1 100,00 €	1 100,00 €
<b>Montant H,T</b>				1 100,00
<b>TVA 20%</b>				220,00
<b>Montant total TTC</b>				1 320,00

Siège 53 rue Jean Jaures 69100 VILLEURBANNE  
N° SIRET 800 675 126 00018 Code APE 4399 A MAIL 5.facade.etancheite@gmail.com



## MODIFICATION DE MARCHE PUBLIC N° 1 AVENANT

### A. Identifications des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [ccpc@ccpaysdecruseilles.org](mailto:ccpc@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Création d'un C.L.A.E., réhabilitation partielle et extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles  
Lot n° 6a Menuiseries extérieures Bois - Alu

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

#### Titulaire du marché public :

Groupement d'opérateurs économiques composé de :

- S.A.R.L. GENEVRIER MENUISERIE 74 (mandataire)

593, rue de l'Artisanat  
Parc de Calvi  
74330 POISY  
Tél : 04 50 22 45 59  
@ : [gm\\_74@orange.fr](mailto:gm_74@orange.fr)  
N° SIRET : 828 936 088 00016

- S.A.R.L. MENUISERIE GENEVRIER  
Avenue Benoît Fournayron - Parc Beaunier

42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON  
Tél : 04 77 55 21 36  
@ : [menuiserie.genevrier@wanadoo.fr](mailto:menuiserie.genevrier@wanadoo.fr)  
SIRET : 380 512 368 00024

Montant initial du marché public :  
190 757,29 € HT, soit 228 908,75 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
/	/	/	/

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de ne pas procéder à l'exécution de certains travaux et de modifier certaines prestations prévues au marché initial.

Le détail technique et financier desdits travaux figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux modifiés représente une moins-value de 6 147,95 € HT, soit 7 377,54 € TTC.

La présente modification représente donc une diminution de 3,22 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à 184 609,34 € HT, soit 221 531,21 € TTC.

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,  
*Signature et cachet*

L'acheteur,  
Le Président

Xavier BRAND

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le



ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

#### D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

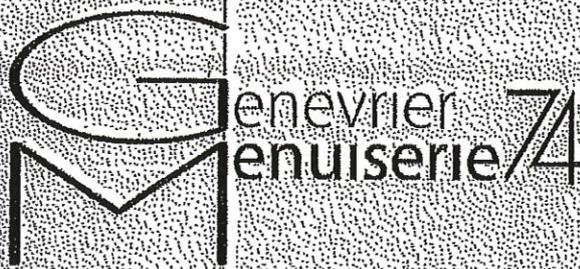
Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE



### CC DU PAYS DE CRUSEILLES

268, route de Suet  
74350 CRUSEILLES

POISY, le 06 mai 2020

### Devis

Référence : CLAE Cruseilles Ind 1

Description	Unité	Qté	P.U.	Total
Suppression de l'article 2.4.2.2.6 MENUISERIES COF IV DE 50 x 250 CM, en façade Ouest école	u	2	691,61 €	1 383,22 €
Suppression de l'article 2.4.2.2.5 MENUISERIES CF DE 480 x 250 CM, en façade Ouest école	u	-1	6 355,44 €	- 6 355,44 €
F&Pose d'une gâche électrique sur la porte d'entrée du CLAE	u	1	233,00 €	233,00 €
Modification de l'article 2.4.2.3.1 Ensemble menuisé extérieur de dimension 6,115 m x 1,25m en ensemble menuisé extérieur de dimension 6,135m x 2,08 m de ht, classes 11 et 12	u	2	2 695,00 €	5 390,00 €
Suppression de l'article 2.4.2.2.4 MENUISERIES CF DE 110 x 250 CM, en façade Nord, classe 12	u	-1	1 455,97 €	- 1 455,97 €
Suppression de l'article 2.4.2.1.1 PORTE PLEINE DE 110 x 210 CM, en façade Nord,	u	-1	2 576,32 €	- 2 576,32 €

Montant HT	3 571,63 €	-	6 147,95
TVA 20,00%	714,33 €	-	1 229,59
Montant TTC	4 285,96 €	-	7 377,54

Pour acceptation, retourner un exemplaire du présent devis signé avec la mention "Bon pour accord"

SARL GENEVRIER MENUISERIE 74  
593 Rue de l'Artisanat  
Parc de Calvi  
74330 POISY

Tel: 04 50 22 45 59 - gm\_74@orange.fr  
SIRET 82893608800016  
Capital 20 000 €  
FR 70 828936088



## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 1 AVENANT

### A. Identifications des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [ccpc@ccpaysdecruseilles.org](mailto:ccpc@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Création d'un C.L.A.E., réhabilitation partielle et extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles  
Lot n°2 Terrassement - VRD

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

#### Titulaire du marché public :

S.A.R.L. GIMBERT  
1 009, Route d'Annecy  
74370 CHARVONNEX  
Tél : 06.11.20.32.19  
@ : [entreprise-gimbert@wanadoo.fr](mailto:entreprise-gimbert@wanadoo.fr)  
SIRET : 384 150 298 00014

Montant initial du marché public :  
106 529,40 € HT, soit 127 835,28 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
/	/	/	/

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

La découverte d'un ancien mur enterré lors de la phase de terrassement implique des travaux de confortement. De même, il est nécessaire de procéder à des travaux de dévoiement en raison de la découverte d'un ancien réseau d'eaux pluviales en cours de chantier.

Des travaux supplémentaires ont été en outre demandés par le maître d'ouvrage.

Le présent document a donc pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **17 857 € HT, soit 21 428,40 € TTC**, décomposé comme suit :

- travaux résultant de sujétions techniques imprévues : 11 517 € HT
- travaux supplémentaires à la demande du maître d'ouvrage : 6 340 € HT.

La présente modification représente donc une augmentation de 16,76 % du montant initial du marché public, dont 10,81 % résultant de sujétions techniques imprévues.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **124 386,40 € HT, soit 148 813,68 € TTC**.

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,  
*Signature et cachet*

L'acheteur,  
Le Président

Xavier BRAND

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le



ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

#### D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de l'avenant au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 17/12/2020  
Reçu en préfecture le 17/12/2020  
Affiché le   
ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE



Portable 06.11.20.32.19

SARL CAP. 92 032.00€ - SIRET 384 150 298 00014 - APE 451A

RCS- ANNECY TGIB 384150298

Mail : entreprise-gibert@wanadoo.fr

Charvonnex le 16 octobre 2020

DEVIS N°2020/09

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
PAYS DE CRUSEILLES  
2 rue du Suet  
74350 CRUSEILLES

DEVIS ESTIMATIF POUR MISE EN PLACE D'UNE CANALISATION AEP POUR ALIMENTATION  
ANCIENNE STATION D'ESSENCE  
CHANTIER C.L.A.E CRUSEILLES

DESIGNATION	U	Quantités	P.U.H.T.	Total H.T.
Passage de diamètre 32 à diamètre 50 cm	ml	77	5,00	385,00
Tranchée spécifique	ml	15	25,00	375,00
<b>TOTAL HORS TAXES</b>				<b>760,00 €</b>
<b>TVA 20%</b>				<b>152,00 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>				<b>912,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE



Portable 06.11.20.32.19

SARL CAP. 92 032.00€ - SIRET 384 150 298 00014 - APE 451A

RCS- ANNECY TGIB 384150298

Mail : entreprise-gibert@wanadoo.fr

Charvonnex le 16 octobre 2020

DEVIS N°2020/10

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
PAYS DE CRUSEILLES  
2 rue du Suet  
74350 CRUSEILLES

**DEVIS ESTIMATIF POUR CONFORTEMENT D'UN TALUS ET TRAITEMENT DE SOL  
CHANTIER C.L.A.E CRUSEILLES**

DESIGNATION	U	Quantités	P.U.H.T.	Total H.T.
Fouille au bon sol	m3	40	12,00	480,00
Talutage amont-démolition du muret haut	m3	26	12,00	312,00
Fourniture mise en place de matériaux pour blocage 40/80 épaisseur 0,40	m3	35	35,00	1 225,00
Fourniture mise en place de gros béton épaisseur 30 cm ferailage minimum 2 cadres 40x20	m3	6	200,00	1 200,00
Fourniture pose de blocs type Famy poids 5T 2x1x1	u	8	700,00	5 600,00
<b>TOTAL HORS TAXES</b>				<b>8 817,00 €</b>
<b>TVA 20%</b>				<b>1 763,40 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>				<b>10 580,40 €</b>

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE



Portable 06.11.20.32.19

SARL CAP. 92 032.00€ - SIRET 384 150 298 00014 - APE 451A

RCS- ANNECY TGIB 384150298

Mail : entreprise-gimbert@wanadoo.fr

Charvonnex le 22 octobre 2020

DEVIS N°2020/11

MME LE MAIRE DE CRUSEILLES

74350 CRUSEILLES

**DEVIS ESTIMATIF POUR CREATION D'UN BASSIN DE RETENTION 11M3 QBIC WAWIN  
CHANTIER C.L.A.E CRUSEILLES**

DESIGNATION	U	Quantités	P.U.H.T.	Total H.T.
Terrassement	m3	15	20,00	300,00
Fourniture pose de bassin plus bâche étanche	m3	11	480,00	5 280,00
				-
<b>MONTANT HORS TAXES</b>				<b>5 580,00</b>
TVA 20%				1 116,00
<b>MONTANT TTC</b>				<b>6 696,00</b>

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE



Portable 06.11.20.32.19

SARL CAP. 92 032.00€ - SIRET 384 150 298 00014 - APE 451A

RCS- ANNECY TGIB 384150298

Mail : entreprise-gibert@wanadoo.fr

Charvonnex le 19 octobre 2020

DEVIS N°2020/12

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
PAYS DE CRUSEILLES**

**2 rue du Suet**

**74350 CRUSEILLES**

**DEVIS ESTIMATIF POUR POSE D'UNE CANALISATION DIAMETRE 250 EN REMPLACEMENT D'UN BUSAGE  
DEFAILLANT ENTRE LIMITE NORD EST ET SORTIE BASSIN D'ORAGE  
CHANTIER C.L.A.E CRUSEILLES**

DESIGNATION	U	Quantités	P.U.H.T.	Total H.T.
Fouille en tranchée	ml	60	15,00	900,00
Fourniture pose de tube annelé diamètre 250 cm	ML	60	30,00	1 800,00
<b>TOTAL HORS TAXES</b>				<b>2 700,00 €</b>
<b>TVA 20%</b>				<b>540,00 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>				<b>3 240,00 €</b>



## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 2 AVENANT

### A. Identifications des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [ccpc@ccpaysdecruseilles.org](mailto:ccpc@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Création d'un C.L.A.E., réhabilitation partielle et extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles  
Lot n° 17 Chauffage - Plomberie sanitaire

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

#### Titulaire du marché public :

AQUATAIR SAVOIE S.A.R.L.  
Z.A.C. des Césardes  
30 bis, rue Gustave Eiffel  
Seynod  
74600 ANNECY  
Tél. : 04 50 52 90 31  
@ : [aquatair.savoie@ventimeca.com](mailto:aquatair.savoie@ventimeca.com)  
SIRET : 509 328 282 00025

Montant initial du marché public :  
253 297,45 € HT, soit 303 956,94 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	21/04/2020	255 422,45 € HT

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de remplacer les travaux MI de tube PVC de diamètre 200 du poste B.13 « eaux pluviales » de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) par des travaux MI de tube PVC de diamètre 315.

Le détail technique et financier des travaux figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **1 131,90 € HT, soit 1 358,28 € TTC.**

La présente modification représente donc une augmentation de 1,29 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **256 554,35 € HT, soit 307 865,22 € TTC.**

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,  
Le Président

*Signature et cachet*

Xavier BRAND

#### D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_



COM.COMM. PAYS CRUSEILLES  
 268 Route du Suet  
 74350 CRUSEILLES

Devis 2020-7417 du VENDREDI 16 OCTOBRE 2020				
GROUPE SCOLAIRE CLAE CRUSEILLES				
Désignation	U	Qté	PU HT	PT HT
Modification du réseau eau pluviale et du réseau EU dans le vide sanitaire.				
<b>MOINS VALUE. BIBLIOTHEQUE</b>				
Le présent lot doit :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le vide sanitaire créé, la traversée du réseau EP entre la cour et la rue des Prés Longs,</li> <li>• A proximité du bureau bibliothèque, la descente EP de toiture.</li> </ul>				
Exécution en tube PVC NF-Me dans le vide sanitaire,				
MI de tube PVC Ø 200	ml	15	98,00	1 470,00
<b>Poste B 13 - Montant H.T...</b>				<b>1 470,00</b>
<b>PLUS VALUE. CLAE</b>				
Le présent lot doit :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le vide sanitaire créé, la traversée du réseau EP entre la cour et la rue des Prés Longs,</li> <li>• A proximité du bureau bibliothèque, la descente EP de toiture.</li> </ul>				
Exécution en tube PVC NF-Me dans le vide sanitaire,				
MI de tube PVC Ø 315	ml	15	173,46	2 601,90
<b>Poste B 13 - Montant H.T...</b>				<b>2 601,90</b>



AQUATAIR SAVOIE SARL - Tél 04 50 52 90 31 Fax 04 50 52 97 41 www.ventimeca.com  
 ZAC des Césardes - 30 bis rue Gustave Eiffel - 74600 SEYNOD

RC ANNECY 500 328 282 (200819) - SIRET 500 328 282 00025 - Code APE 4322B - Capital 50 000 €  
 N° TVA CEE FR 21 500 328 282 - RIB L'ANDERNIER Léman Entreprises FR76 1022 8016 1510 9111 0020 067



Envoyé en préfecture le 17/12/2020  
Reçu en préfecture le 17/12/2020  
Affiché le   
ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

MONTANT TOTAL HT	1 131,90 €
TVA 20 %	226,38 €
MONTANT TOTAL TTC	1 358,28 €

<u>L'entreprise :</u> Bruno RICHARD Vendredi 16 Octobre 2020	<u>Le client</u> Bon pour accord, le
--	---



Réserve de propriété  
Les installations et marchandises demeurent notre propriété jusqu'à paiement intégral de la facture (loi N° 80.335. du 12/05/1980).



AQUATAIR SAVOIE SARL - Tél 04 50 52 90 31 Fax 04 50 52 97 41 [www.ventimeca.com](http://www.ventimeca.com)  
ZAC des Césardes - 30 bis rue Gustave Eiffel - 71600 SEYNOD  
RC ANNECY 500 328 282 (200814) - SIRET 500 328 282 00025 - Code APE 43221 - Capital 50 000 €  
N° TVA CEE FR 21 500 328 282 - RHILAYDERNIER Léman Entreprises FR76 1022 80 16 15 10 01 11 0020 005





## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 4 AVENANT

### A. Identifications des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [ccpc@ccpaysdecruseilles.org](mailto:ccpc@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Création d'un C.L.A.E., réhabilitation partielle et extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles  
Lot n° 3 Démolition - Gros œuvre

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

#### Titulaire du marché public :

ALLEGRO S.A.S  
11, chemin du Génie  
Annecy-le-vieux  
74940 ANNECY  
@ : [contact@allegro-btp.com](mailto:contact@allegro-btp.com)  
SIRET : 384 411 633 0025

Montant initial du marché public :  
770 201,82 € HT, soit 924 242,18 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	25/06/2020	773 221,82 € HT
Avenant	2	10/08/2020	782 224,82 € HT
Avenant	3	12/11/2020	785 404,42 € HT

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public suite à des imprévus résultant de fouilles sur le chantier et d'infiltrations d'eau.

Il a été découvert lors des travaux de terrassements des murs peu ou mal jointés, rendant nécessaires des travaux de crépis afin d'obtenir un immeuble sain conformément au programme initial des travaux.

En outre, de nouvelles fuites ont d'eau ont été repérées dans la bibliothèque. Les murs de l'ouvrage doivent être étanchéifiés.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires dont le détail technique et financier figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à 12 023 € HT, soit 14 427,60 € TTC.

La présente modification cumulée aux modifications résultant des avenants n° 1, 2 et 3 représente donc une augmentation de 3,53 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à 797 427,42 € HT, soit 956 912,90 € TTC.

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,  
*Signature et cachet*

L'acheteur,  
Le Président

Xavier BRAND

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le



ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

#### D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A

, le



11 Chemin du Génie  
74940 ANNECY LE VIEUX  
Tél : 04/50/67/42/65  
email : contact@allegro-btp.com

Envoyé en préfecture le 17/12/2020  
Reçu en préfecture le 17/12/2020  
Affiché le   
ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

## DEVIS N° 20-283

ANNECY LE VIEUX, le 02/06/2020

### Adresse chantier

125 rue des Prés Longs  
74350 CRUSEILLES

### COMMUNAUTE COMMUNES CRUSEILLES

268, route du Suet  
74350 CRUSEILLES

Objet : Devis travaux supplémentaires

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	<u>Enduit sur mur existant dans la réserve créée</u>				
	Nettoyage du mur à l'eau haute pression	M2	40,000	12,50	500,00
	Enduit au mortier projeté, finition brute	M2	40,000	63,00	2 520,00

<b>Total H.T.</b>	<b>3 020,00</b>
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	<b>604,00</b>
<b>Montant T.T.C. (Euros)</b>	<b>3 624,00</b>

ALLIANZ POLICE N°57375725  
28 rue de Bonnel, 69435 LYON CEDEX 3  
Garantie RD - France Métropolitaine et DOM



11 Chemin du Génie  
74940 ANNECY LE VIEUX  
Tél : 04/50/67/42/65  
email : contact@allegro-btp.com

Envoyé en préfecture le 17/12/2020  
Reçu en préfecture le 17/12/2020  
Affiché le   
ID : 074-247400112-20201215-D\_2020\_130-DE

**COMMUNAUTE COMMUNES CRUSEILLES**

268, route du Suet  
74350 CRUSEILLES

**DEVIS N° 20-285**

ANNECY LE VIEUX, le 22/06/2020

**Adresse chantier**

125 rue des Prés Longs  
74350 CRUSEILLES

**Objet** : Reprise de l'étanchéité le long de la bibliothèque

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	Nous sommes partis sur 55 m2 de reprise de l'enrobé afin de combler les affaissements ; cette surface sera à confirmer lors des travaux Décapage et évacuation de l'enrobé	M2	55,000	11,00	605,00
2	Terrassement et évacuation des déblais le long de la bibliothèque, 1 mètre x 1 mètre de haut, y compris remblaiement et compactage en bon matériaux	ML	30,000	65,00	1 950,00
3	Réparation de l'étanchéité sur 70 cm de hauteur, y compris solin	ML	30,000	42,00	1 260,00
4	Remblaiement et compactage en bon matériaux	ML	30,000	58,00	1 740,00
5	Reprise de l'enrobé compris réglage et traitement des joints de reprise	M3	55,000	45,60	2 508,00
	Remplacement des avaloirs triangulaires existants par des regards EP 40 x 40 avec une attente pour l'évacuation de la terrasse	U	2,000	470,00	940,00
	La fermeture des centrales d'enrobé en aout ne nous laissent pas garantir que le goudron sera terminé pour la rentrée				

<b>Total H.T.</b>	<b>9 003,00</b>
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	<b>1 800,60</b>
<b>Montant T.T.C. (Euros)</b>	<b>10 803,60</b>

ALLIANZ POLICE N°57375725  
28 rue de Bonnel, 69435 LYON CEDEX 3  
Garantie RD - France Métropolitaine et DOM